

Montreuil,
le mercredi 24 mars 2021

Émetteur : Christophe COUSSIN - Institut 4.10 - DO-Management-Contrôle@institutquatredix.fr
Frédérique BENNEJEAN - Ucanss - formation@ucanss.fr

Objet : Accompagner la prise de poste des managers

Madame, Monsieur le Directeur,

L'UCANSS, en partenariat avec l'Institut 4.10, poursuit le déploiement du dispositif rénové d'accompagnement des organismes dans l'étape de prise de poste de leurs managers.

La prestation « Réussir la prise de poste des managers de votre organisme » soutient la fonction RH dans la mise en place de l'accompagnement interne du manager.

La prise de poste est une étape cruciale pour le manager car elle lui permet d'asseoir son positionnement, sa légitimité et sa crédibilité.

Mettre en place un soutien personnalisé pour le manager à ce moment charnière de sa carrière vise en premier lieu à faciliter et à sécuriser sa prise de poste, en s'assurant de sa compréhension des attendus de la mission.

Ce dispositif de soutien est une clé de réussite de son intégration dans son nouvel environnement, et dans son réseau de partenaires. L'accompagnement permet enfin, au manager de développer rapidement sa posture managériale.

LES OBJECTIFS DE LA PRESTATION

- Orienter et accompagner les organismes dans l'organisation et le suivi des premiers mois de la prise de poste de leurs managers.
- Doter le manager en prise de poste d'une part, de concepts clefs en matière de management, et d'autre part, d'outils opérationnels qui le guident et le conseillent pour réaliser ses premières actions managériales et appréhender ses missions.

LE PUBLIC VISÉ

La prestation vise tout employeur, service RH, qui souhaite accompagner les managers de son organisme **lors des 3 premiers mois** de leur prise de poste.

La prise de poste concerne plusieurs profils de managers :

- 1er poste de manager via un recrutement interne ou externe

- Manager expérimenté qui change de service, d'organisme, ou dont le périmètre d'activité évolue
- Salarié expérimenté de retour sur un poste de manager.

L'ACCOMPAGNEMENT RÉALISÉ PAR L'INSTITUT

1. La prestation dédiée à l'organisme

Il s'agit d'un **entretien conseil** réalisé par un consultant de l'Institut, d'une durée de 2 heures, qui permet au service RH :

- D'identifier son rôle vis-à-vis du manager et du N+1, dans l'accompagnement du déroulement de la prise de poste, et pour la mise en réseau du manager avec ses différents partenaires internes ;
- De s'approprier les objectifs et la structure des outils destinés au manager, pour pouvoir l'orienter et l'accompagner dans leur utilisation au quotidien ;
- D'envisager la modalité de suivi, tout au long de la prise de poste, avec le hiérarchique du manager.

2. Les deux outils destinés au manager

La prestation fournit deux **guides dématérialisés** sur lequel le manager pourra s'appuyer au cours des premiers mois de sa prise de poste. Le service RH guide et accompagne la prise en main.

- « Les clés de la réussite » présente les principaux concepts et outils du management.
Il est organisé autour de 4 thématiques : être manager, manager la performance, manager son équipe, manager le changement.
Et prend la forme de fiches-clés sur : les enjeux, les outils/ méthodes, le comment faire.
- « 100 jours pour réussir » est le carnet de bord du manager qui met à sa disposition :
Des informations, des conseils et des supports-types pour organiser et planifier chaque action à mener, pour structurer sa réflexion, et consigner les informations recueillies.
Des outils pour réaliser des diagnostics, pour identifier ses partenaires, etc., et définir un plan d'actions au regard des objectifs fixés.

LE TARIF ET LES MODALITÉS DE COMMANDE

Pour l'année 2021 le tarif de la prestation « Réussir la prise de poste des managers de votre organisme » s'établit à 294 €.

Toute inscription ou demande se fait à partir de votre espace client du site de l'Institut 4.10, ou via l'adresse : DO-Management-Controle@institutquatredix.fr

Référencement catalogue i4.10 : 03 - Management et pilotage/ 3.1 - Professionnalisation des managers

Pour toute demande d'information complémentaire, je vous invite à contacter les pilotes du dispositif, dont vous trouverez les coordonnées en première page.

Convaincue de l'intérêt que vous porterez à ce dispositif, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Françoise PICAUD

Directrice de la Formation Professionnelle